



Syndicat national des inspecteurs d'Académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux

Déclaration de candidature au Bureau National du SNIA-IPR

Je soussigné Dominique TOLLE IA-IPR d'Economie & Gestion dans l'académie de Besançon et adhérent du SNIA-IPR à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR. Je m'engage, en cas d'élection, à participer régulièrement aux réunions du BN et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres du Bureau National, en conformité avec le statut et le règlement intérieur du SNIA-IPR.

Nota : Les réunions du BN ont lieu à Paris une dizaine de fois par an, les absences en académie sont couvertes par une autorisation d'absence à titre syndical.

Profession de foi de *Dominique TOLLE*

Je fais acte de candidature pour vous représenter au bureau national en m'engageant à œuvrer pour la défense de nos missions et de notre statut. Le SNIA-IPR a toujours su nous positionner en tant que cadres pédagogiques supérieurs animés par un esprit de dialogue constructif et porteurs d'une vision humaniste pour l'école. Ma conception de la nécessité d'une défense collective de nos intérêts et de l'attention à apporter aux collègues, de façon individuelle si nécessaire, m'entraîne à présenter cette candidature.

La réalité d'une situation de notre corps d'IA-IPR menacée ou ignorée par nos autorités de tutelle me conduit à vouloir m'associer plus fortement à la défense de nos intérêts au niveau national.

Le problème de nos carrières, de nos rémunérations et de leurs évolutions est un sujet qui m'apparaît comme central et qui doit continuer à faire l'objet d'une attention forte du SNIA-IPR. Les avancées non négligeables obtenues en période budgétaire difficile doivent être poursuivies dans une action collective toujours aussi forte. Ce sujet de négociation doit être traité tant au niveau de l'échelonnement indiciaire qu'au niveau indemnitaire et cela au regard des situations des autres corps d'encadrement.

Je m'engage donc, si je suis élu au du Bureau national, à défendre les revendications légitimes des adhérents et à amplifier mon action syndicale pour défendre les intérêts de notre corps et préserver son positionnement au sein de l'institution.

A Besançon le 12 mai 2015

Signature électronique

Dominique TOLLE

ADRESSER CETTE FICHE à Bernard LEHALLE, vice-président du SNIA-IPR:
par courriel bernard.lehalle@orange.fr avant le 22 mai, délai de rigueur